

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DELIBERATION n° 134/2023

Cimetière - Tarifs municipaux 2024 TTC

Le 12 décembre deux mille vingt-trois,

Le Conseil Municipal de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Membres en exercice	29
Présents	18
Représentés	10
Nombre de Votants	28
Pour	28
Contre	/
Abstention	/

Présents : M. Ludovic GERAUDIE - M. Christophe BARBE - M. Richard RATINAUD - Mme Christine DESMAISONS - M. Fabien HUSSON - Mme Valérie GILLET - M. Saïd FETTAHI - M. Jean-Marie TEXONNIERE - M. Thierry LORCIN - Mme Brigitte MEDARD - Mme Véronique TRICARD - M. Jean-Marie PAILLER - Mme Valérie CHATENET - Mme Claire LASPERAS - M. Grégory BOUCHEREAU - M. Denis LIMOUSIN - M. Christophe MAURY - Mme Géraldine BELEZY

Représentés : Mme Corinne JUST par Mme Claire LASPERAS
M. Abdelaâziz FACIL par Mme Brigitte MEDARD
Mme Gaëlle BEAUNE par M. Grégory BOUCHEREAU
Mme Nathalie PEROLES par M. Jean-Marie TEXONNIERE
Mme Laetitia COTARD par M. Ludovic GERAUDIE
Mme Pauline MARANDE par Mme Valérie GILLET
M. Sylvain BONGRAND par M. Thierry LORCIN
M. Damien PETIT par Mme Véronique TRICARD
Mme Nadine PECHUZAL par M. Denis LIMOUSIN
M. Laurent COLONNA par M. Christophe MAURY

Excusé : M. Lucien COURTIAUD

Madame Christine DESMAISONS a été élue secrétaire de séance

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs TTC du cimetière et du columbarium pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE DE

- APPROUVER les tarifs 2024 TTC ci-dessous concernant le cimetière et le columbarium.

TARIFS CIMETIERE COMMUNAL	TARIFS 2024
CAVEAU COMMUNAL	
- Location pour le premier trimestre	30,00 €
- Location pour les mois suivants (dans la limite d'une année)	20,00 €
CONCESSIONS CIMETIERE COMMUNAL	
- Concession cinquantenaire (le m ²)	160,00 €
- Concession trentenaire (le m ²)	110,00 €
COLUMBARIUM	
- Concession d'une case de columbarium d'une durée de 15 ans	400,00 €
- Concession cavurnes d'une durée de 15 ans	400,00 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

En Mairie, le 13 décembre 2023

Le Maire,
Ludovic GERAUDIE

Transmis à la Préfecture le : 18/12/23
Publié le : 18/12/23



Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 1342023 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 12/12/2023
Objet : Cimetière et columbarium - Tarifs 2024 TTC

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 18/12/2023 Agent de transmission : Pauline PUYBAREAU

Acte : 134 -Cimetière et columbarium - Tarifs 2024 TTC.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20231212-1342023-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 18/12/2023